

## LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

Le cas de l'afs et de l'ais

**Dan Ferrand-Bechmann**

**Presses de Sciences Po** | *Sociologies pratiques*

**2014/Supplément - HS 1**  
**pages 77 à 85**

**ISSN 1295-9278**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2014-Supplément-page-77.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Ferrand-Bechmann Dan, « Le rôle des associations » Le cas de l'afs et de l'ais,  
*Sociologies pratiques*, 2014/Supplément HS 1, p. 77-85. DOI : 10.3917/sopr.hs01.0077  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Le rôle des associations

## Le cas de l'AFS et de l'AIS

---

Dan FERRAND-BECHMANN<sup>1</sup>

Avant d'aborder le cas des associations de sociologues et, plus particulièrement celui de l'Association Française de Sociologie (AFS) et celui de l'Association Internationale de Sociologie (AIS), nous allons proposer quelques réflexions et clés pour mieux comprendre ce que sont les associations.

### Ce que font les associations

Le million d'associations de droit français (régies par la loi dite de 1901) réunit des personnes bénévoles qui agissent pour un projet commun, librement, sans rémunération<sup>2</sup>, parce qu'un problème les touche (comme le cancer) ou handicape d'autres personnes (une absence de droits). En droit français, la légitimité des associations repose sur un engagement bénévole désintéressé de ceux qui les gèrent et elles ont de ce fait des avantages fiscaux et financiers. Une partie de ces associations (moins de 20 %) emploie des salariés et des « volontaires », lesquels ont un statut particulier. Ces derniers sont considérés comme engagés dans une mission et on leur concède une rémunération qui est moins qu'un salaire et plus qu'un simple défraiement. On peut s'interroger sur la raison de cet écart au droit du travail pour la simple raison qu'un volontaire est « engagé ». Permettre aux gens d'exprimer leur altruisme, est-ce leur donner un équivalent monétaire ? Même si l'on peut considérer que les bénévoles ont un salaire symbolique dans le fait de « donner » du temps et d'aider les autres (autrefois on distribuait des indulgences), il peut y avoir des excès dans l'existence de ces emplois en réalité sous-payés, mais aussi dans l'abus de bénévolat qui peut éviter des créations d'emplois publics ou privés.

Mais, pour mieux cerner la place des associations comme les associations de sociologues, il faut distinguer deux types d'associations : celles qui réunissent des personnes concernées directement par la question dont elles s'occupent (exclusion, handicap, statut particulier, identité spécifique, maladie, etc.) et celles qui réunissent des personnes qui agissent en faveur de personnes qui ont des caractéristiques très différentes d'elles-mêmes, sur un modèle d'aide à autrui proche de celui de la charité ou sur un modèle de solidarité, d'*empowerment* ou d'entraide. Mais, entre ces deux types idéaux, il y a des modulations très variées en fonction des caractéristiques des personnes

---

1. Université Paris 8 Saint-Denis, CESOL.

2. Dan Ferrand-Bechmann, *Le métier de Bénévole*, Anthropos Economica, Paris 2000.

impliquées, du profil des bénéficiaires et de l'objet de l'association. Dans certains cas, les bénévoles de l'association font partie du public visé. L'Association des paralysés de France, l'Association des parents d'enfants handicapés ou les associations de parents d'élèves réunissent à la fois des aidants et des personnes qui bénéficient de cette aide, mais dans une formule d'entraide. Cela peut être aussi des personnes diabétiques qui aident des personnes ayant la même pathologie. Dans d'autres cas, il y a une nette distinction entre les bénéficiaires de l'aide et ceux qui aident. L'aide pour un logement ou pour la distribution de repas ou de denrées alimentaires est souvent le fait de personnes ayant de bons revenus et une formation solide qui secourent des personnes en difficulté. Les médecins qui font de l'aide humanitaire ne sont pas issus de pays où sévit la famine. Mais il existe aussi des associations qui fonctionnent sur un modèle où l'on s'aide soi-même et même où personne n'est en difficulté. Dans le secteur du loisir, les associations de randonneurs sont organisées par des animateurs bénévoles qui organisent des randonnées dont ils sont responsables mais qui y participent aussi en tant que « public ». Dans toutes ces associations, il faut différencier les bénévoles élus de ceux qui rendent des services sans être mandatés. Les premiers ont des responsabilités et doivent agir en fonction de l'objet de l'association et en fonction des statuts. Les seconds proposent leur aide et sont encadrés par les bénévoles élus ou des salariés. Ils peuvent éventuellement se présenter à une élection au conseil d'administration ou bien être simplement volontaires pour une tâche. Pour une grande part, les associations représentent une aide entre générations, car les retraités ont davantage de temps et, parfois, de revenus. L'inégalité sociale se lit dans la mauvaise représentation des bénévoles issus de groupes défavorisés dans les associations. Mais une analyse des associations et des bénévoles nécessiterait de beaucoup plus longs développements et nous renvoyons aux travaux des sociologues de l'AFS sur cette problématique.

## Qu'en est-il des associations de sociologues ?

Comme d'autres sociétés savantes ou associations de professionnels (avocats, médecins, architectes, etc.), les associations de sociologues réunissent des personnes qui agissent pour l'intérêt de leurs collègues, mais aussi pour le leur. Il y a là un mixte de solidarité et d'entraide et d'aide à autrui (les enseignants-chercheurs fonctionnaires aident les doctorants). Ce qui est donc particulier dans ce type d'associations est l'intérêt que chacun a dans son engagement. Intérêt qui a un impact sur la carrière professionnelle. Il ne s'agit pas d'un bénévolat désintéressé, mais au contraire d'un engagement dont le résultat peut être bénéfique (ou éventuellement négatif) à titre individuel ou collectif (renommée de la discipline ou du bénévole engagé). En un sens, on peut rapprocher ce type d'association des syndicats et organisations professionnelles. Mais dans la mesure où leur statut juridique est celui d'une association, les élus des associations de sociologues ne bénéficient pas des avantages (congés de représentation) ni des protections accordés légalement aux représentants syndicaux. Les uns comme les autres sont souvent analysés à travers le prisme des concepts d'engagement et de militantisme. Pour résumer, si nombreuses sont les associations dont les membres ont un intérêt à leur engagement et à leur action (socialisation, reconnaissance, sentiment d'utilité sociale,

etc.), la particularité des associations dont l'identité des membres est liée à une profession est que le bénéfice secondaire en termes de rémunération, de carrière ou de renommée, peut être grand. L'altruisme est donc teinté d'intérêt individuel. Dans l'administration et la gestion de ces associations, les membres élus et les bénévoles non élus donnent de leur temps, mais avec en contrepartie une reconnaissance. Leur situation est donc fort différente de celle des bénévoles « bien nourris » qui servent des repas aux restaurants du cœur ou pour des bénévoles secouristes sur la route.

## Qui est l'AFS et que fait-elle ?

L'AFS a remplacé en 2003 la Société française de sociologie qui était devenue peu à peu « un club de mandarins ». Le passage à une association plus démocratique s'est réalisé depuis 2002<sup>3</sup> à travers les présidences successives de Daniel Bertaux, Dan Ferrand-Bechmann, Philippe Cibois et Didier Demazière. Les buts de l'AFS sont divers. Certains sont évidents et inscrits dans les statuts et d'autres sont ceux de toute association dont les membres partagent une identité en partie commune : en l'occurrence ici être sociologues. L'AFS veut assurer la défense de la sociologie comme discipline, l'insertion des sociologues enseignants et chercheurs de l'Université et du CNRS, des jeunes docteurs, des enseignants du secondaire, des praticiens en particulier à travers le CASP<sup>4</sup> (Comité d'action sociologie professionnelle) et le développement et la production d'une revue en ligne : *Socio logos*. L'AFS produit une lettre régulière pour ses membres, un site d'information en évolution constante et un répertoire des sociologues. Cet outil est précieux, en particulier pour ceux – journalistes, étudiants, chercheurs – qui veulent avoir un lien avec un champ spécifique de la sociologie. L'association privilégie le soutien aux jeunes doctorants et docteurs en proposant des tarifs particuliers d'adhésion et d'inscription aux congrès. À l'AFS, une grande part des fonctions d'administration, en particulier celle de la comptabilité qui est fort complexe, car les budgets dépendent des rentrées liées aux congrès qui ont lieu tous les deux ans, sont remplies par une personne salariée. Mais de multiples tâches (site, lettre, revue, préparation des congrès, et, bien évidemment les fonctions de présidence, secrétariat et trésorier...) sont assurées par des bénévoles. Selon les années et les budgets, quelques-unes de ces tâches sont externalisées, mais on ne peut comparer ni l'étendue des services salariés ni le montant des adhésions avec ceux de l'association anglaise, par exemple, qui sont beaucoup plus importants<sup>5</sup>. L'AFS soutient les différents réseaux thématiques (45 actuellement) par

3. Déclaration à la préfecture de Police. *Ancien titre* : Société Française de Sociologie. *Nouveau titre* : Association Française de Sociologie. *Siège social* : 47, rue des Écoles, 75005 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 59-61, rue Pouchet, 75017 Paris. *Date de la déclaration* : 23 janvier 2002.

4. Le CASP suit une vocation d'échanges et de propositions sur les évolutions des conditions d'exercice des différentes pratiques du métier de sociologue (études et intervention conseil, recherche fondamentale et appliquée, enseignement-formation, expertise), quel que soit le contexte d'activité (établissement supérieur d'enseignement et de recherche public [ESRP] ou privé, administration du public ou entreprise privée, exercice libéral). Son objectif est de promouvoir les axes d'amélioration des situations professionnelles des sociologues et de supprimer les formes de précarité existantes dans ses différents contextes.

5. L'association anglaise demande pour l'inscription de 56 à 139 livres soit (66 à 188 euros) alors que l'AFS demande de 20 à 50 euros.

une aide modeste pour les séminaires et bureaux<sup>6</sup>, en particulier afin que les provinciaux puissent se déplacer. Elle développe aussi des liens avec les autres associations nationales, européennes et internationales. Une charte déontologique est en discussion et n'a pas encore abouti. Pourtant dans les associations de type société savante, il semble important sinon indispensable de disposer de ce type de document pour veiller aux attitudes éthiques et aux conflits multiples.

## **Un enjeu central pour l'AFS : la défense de la discipline et de l'emploi public**

L'AFS défend le statut et le rôle de la discipline et c'est là son rôle central. Par ses réseaux thématiques et son comité exécutif, elle assure la défense des sociologues comme « travailleurs » publics et privés, producteurs de connaissances. Elle le fait par ses actions vigoureuses au niveau du Conseil national des universités (CNU) : lutte contre des « sous-groupes » ou contre des nominations effectuées par le ministère au profit d'une seule école de pensée ; par l'appel à l'éthique dans les promotions en évitant l'autopromotion, par la constitution de listes pour les élections au CNU ; par de vives réactions lors d'écarts faits par des membres de la communauté (plagiats par exemple, recrutements, procès comme à Toulouse) ; par son travail au CASP en défendant les sociologues praticiens et par des efforts pour sensibiliser les futurs étudiants à la place de notre discipline ; par le biais de l'information sur la discipline à l'extérieur de la communauté, mais aussi à l'intérieur des réseaux de recherche et des laboratoires, dans les médias et dans la cité. Comme dans beaucoup d'associations, le public de l'AFS est plus large que les adhérents (ceux qui paient une cotisation) et que les membres actifs des bureaux et des conseils exécutifs successifs. Il s'agit d'une grande partie de la communauté des sociologues avec une grande proportion de doctorants et de jeunes docteurs. La participation aux réunions des réseaux, aux groupes de recherches et aux congrès est large et dépasse le nombre des adhérents ou des sociologues inscrits. Les vidéos diffusées sur le web d'un grand nombre des tables rondes y contribuent. C'est la tenue des congrès tous les deux ou trois ans qui permet de mettre en lumière la discipline : par l'invitation de ses représentants les plus aptes à nous représenter dans les tables rondes, dans l'organisation de journées de débat sur la sociologie et de sessions des groupes et réseaux thématiques

L'AFS a aussi de fréquentes prises de positions politiques et sociales. Elle le fait très souvent en commun avec les autres associations de sociologues ou celles de disciplines proches. L'AFS a fait l'objet d'articles dans la presse et les médias, mais les journalistes parlent plus souvent des sociologues et de la sociologie que de l'association. L'insuffisante visibilité des travaux sociologiques et de l'AFS pour des publics non sociologues se traduit par une forme de méconnaissance de ce qu'est la discipline. Les journalistes brouillent les pistes en nous utilisant comme « mages » ou devins experts et en nous donnant une parole brève qui ne permet pas de faire des analyses équilibrées. Quelqu'un

---

6. Alors que jusque-là ses finances étaient bonnes, à la suite du Congrès de 2011 à Grenoble, l'AFS a été secouée par une crise financière dont elle s'est sortie après le congrès de septembre 2013.

qui a travaillé avec l'association Bernard Gregory soulignait qu'il y a des chefs d'entreprises qui ne savent pas ce qu'est un docteur. La reconnaissance en France est moins claire (on n'affiche pas le titre) et moins forte que dans d'autres pays.

## **La participation à l'Association : un enjeu de carrière, mais aussi un intérêt collectif**

Si beaucoup de personnes s'accordent pour dire que les sociologues doivent garder une distance scientifique dans leur travail en tant que sociologue, même sur des problèmes de société, d'autres plaident pour un engagement et une proximité, mais chacun se prononce en faveur d'un engagement collectif des sociologues pour défendre leur statut et la discipline, même si l'on préfère quelquefois que cela soit un autre collègue qui milite ! Les statuts définissent le projet et l'objet des associations. Celui de l'AFS voté en 2002 met en avant cet intérêt collectif autour de la discipline, de sa défense et de son maintien. Les effets individuels positifs et négatifs ne se dévoilent qu'au détour d'une observation. En fait, ceux qui se présentent aux élections et sont élus ne participent pas toujours aux réunions et ne font pas vivre les sites, l'organisation des comités de recherche, la collecte de subventions, etc. Une fois élus, certains disparaissent mais peuvent annoncer sur leur cv leur statut de membre élu pendant quatre ans sans qu'il soit possible de les en empêcher. Pourtant théoriquement l'absence systématique aux réunions pourrait les obliger à démissionner. Considérés comme assumant une responsabilité administrative, des collègues sont ainsi libérés de tâches, qu'ils soient ou non effectivement actifs dans les associations de sociologues.

Une « profession de foi » pour l'élection au comité exécutif, prise au hasard, mais certainement représentative témoigne d'une volonté d'engagement désintéressé au service de la communauté des sociologues.

*Je suis « jeune » docteur. J'ai soutenu une thèse de sociologie l'an dernier en... qui porte sur... (suit un rapide résumé de la thèse pouvant mettre en lumière l'intérêt du sujet par rapport à l'association). J'ai été ATER à l'Université... En 200X, comme l'essentiel du département de sociologie de cette université, j'étais très investi dans la mobilisation contre la LRU. Par la suite – et jusqu'à maintenant –, j'ai poursuivi mon expérience d'enseignement en effectuant des charges de cours. Je perçois actuellement l'allocation de recherche d'emploi (ARE).*

*Ma proposition de candidature au conseil d'administration vise, d'une part, à prolonger l'action déjà engagée par l'association et, d'autre part, à incarner la précarité qui sévit dans les mondes universitaire et de la recherche.*

Une autre sociologue propose un objectif d'analyse de la discipline et se représente pour...

*Développer les éléments sur la réalité de la discipline, ses débouchés, ses usages, son « utilité », sa tradition critique ses postures d'intervention, sa rigueur méthodologique et son éthique.*

Le paradoxe est donc l'impact personnel de ces engagements et de ces implications. Le fait d'être élu et visible dans une association donne certainement un coup de fouet à la carrière. Soit le candidat peut voir son parcours accélérer à l'intérieur du système

de promotions. On a vu de récents docteurs se présenter, être élus à l'AFS, puis qualifiés ou même sélectionnés dans l'université ou au CNRS ou dans un grand établissement, puis disparaître des présents aux comités exécutifs. Hasard ou calcul ? Soit le candidat est reconnu dans d'autres instances associatives ou syndicales et le fait d'avoir siégé, par exemple à l'AFS, est utile à ce parcours. C'est un paradoxe dans la mesure où l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif. Le profit en termes de reconnaissance n'empêche pas toutefois d'être au service de l'association et de ses membres<sup>7</sup>. Les bénéfiques en termes d'insertion dans son groupe de pairs sont évidents, mais ils peuvent être obtenus dans un travail collectif au sein d'une équipe de recherche. À l'opposé, il semble que des commissions chargées de sélectionner des candidats sur un poste à l'Université aient été réticentes devant le fait d'accueillir quelqu'un qui aurait des responsabilités à l'extérieur de l'UFR ou du laboratoire et qui pourrait avoir moins de disponibilité pour son Université.

### **L'éclatement de la discipline : une ressource et un danger**

Le soutien et la participation aux réseaux et groupes de recherches thématiques est un des leviers forts de l'AFS comme des autres associations nationales et internationales. Les domaines évoluent de la sociologie du travail jusqu'à celle du corps en passant par les systèmes complexes ou le bénévolat. Mais si cette fragmentation s'explique par la multiplication des connaissances et leur élargissement, elle a aussi des effets pervers et des inconvénients. Elle fait éclater la discipline en autant de sous-groupes que le demandent la variété d'approches et de thématiques ainsi que le nombre des adhérents et que le permet le nombre des salles dans les lieux de congrès. Elle peut même répondre à des problèmes de concurrence, à des équipes désirant faire « bande à part » ou multiplier les positions d'influence. Les élus, chargés au sein des associations d'accorder ou non des autorisations de créations nouvelles, se battent contre ces risques. Mais le danger de la multiplication à l'infini des cellules existe d'autant que les groupes de recherche naissent, mais ne meurent pas, puisque jusqu'à présent on n'éradiquait pas ceux qui étaient atones et sans activité. Certains groupes endormis sont par ailleurs dirigés par des néo-mandarins qui n'arrivent pas à faire face à toutes leurs activités. C'est un des défis des sociologues et responsables associatifs : servir de pouponnière et non de cimetière. Mais en même temps, il faut attirer des enseignants chercheurs ayant une renommée suffisante et sachant gérer un groupe en évitant de faire travailler des plus jeunes ou des doctorants à leur place. Là aussi on constate que les carrières associatives peuvent servir de tremplins à des parcours individuels ou à des équipes. Le temps des congrès est ponctué de tables rondes où se retrouvent des membres de divers domaines, mais la vie des sociologues dépend tout autant du pouvoir, de la reconnaissance et des échanges qu'ils trouvent dans les comités, réseaux et groupes. Si nous sommes tous sociologues, nous sommes presque toujours des

7. Dan Ferrand-Bechmann, *Tribulations d'une sociologue, 40 ans de sociologie*, L'Harmattan, Paris, 2008.

Jean-Philippe Bouilloud, *Devenir sociologue. Histoires de vie et choix théoriques*, ERES Toulouse, 2009.

spécialistes d'un champ qui transcende notre appartenance commune et peut la fragmenter. Les actualités, la demande sociale et des modes, dont il faudrait faire la sociologie, mettent en avant dans la lumière divers réseaux thématiques et en renvoient d'autres à l'ombre. Cette multiplicité des figures de notre discipline est un paradoxe. Elle est d'autant plus contradictoire que certains des champs et des problématiques de ces réseaux nous emmènent vers d'autres disciplines proches historiquement : philosophie, ethnologie, psychologie sociale, droit, criminologie, économie, sciences politiques. Les changements théoriques et méthodologiques et l'utilité sociale en changent les frontières. Notons cependant qu'il semblerait que les ghettos disciplinaires sont relativement français et moins « enfermants » dans d'autres pays où les sociologues collaborent avec d'autres disciplines à l'occasion d'études féminines ou de recherches sur les relations industrielles.

### Qui est l'AIS et que fait-elle ?

Pour conclure nous donnerons quelques points de comparaisons avec l'Association internationale de sociologie<sup>8</sup>.

L'Association internationale de sociologie est un regroupement international de sociologues. Cette association est sans but lucratif, son objectif est de représenter les sociologues du monde entier sans égard à leurs approches disciplinaires ou leurs idéologies. L'association vise à faciliter la recherche sociologique et à en augmenter la visibilité internationale.

L'histoire de 50 ans de l'AIS écrite par Jennifer Platt est d'un grand secours pour comprendre l'AIS, qui est très dépendante de son président et de son comité exécutif. Michael Burawoy a développé la sociologie publique, Michel Wieviorka ou Fernando Cardoso avant lui avaient d'autres objectifs. Il n'y a eu qu'une seule femme sur 18 présidents : cela souligne le caractère traditionnel de cette organisation. Les publications : revues et ouvrages (SAGE) sont le moyen d'affirmer la discipline, de même que les efforts vers les jeunes doctorants chargés de porter le flambeau.

Mais il faut aussi souligner que l'AIS a un rôle très différent de l'AFS dans la mesure où elle fait un grand écart entre plusieurs sociétés, traditions, cultures et régimes politiques et qu'elle affiche d'emblée une visée « politique ». Cela accentue la fluidité des thèmes. Le regard du sociologue s'exerce sur des univers très divers et sa plume en est freinée ou au contraire libérée. Les points de vue sont multiples et de ce fait le maintien de la discipline et surtout sa définition sont très variables au niveau mondial, depuis les pays où la sociologie est un des pôles des sciences sociales jusqu'à ceux où elle est autonome en passant par ceux où elle n'est qu'une discipline qui existe dans des départements (facultés) et ceux où elle n'est qu'un regard sur les études de genre, ou les sur les relations entre races ou religions... Ici, elle est très empirique ou très théorique, là, une partie de la réalité est cachée (Chine, dictatures diverses, URSS sous Staline), là encore, elle peut se montrer critique et très engagée. Dans certains pays, elle est très académique et, dans d'autres, très « professionnelle » aux mains de praticiens. On peut

8. Nous remercions Michael Burawoy de nous avoir donné des pistes pour ce paragraphe.



aussi se demander ce qui est le cœur de la discipline quand les frontières vont vers la psychologie sociale, la science politique, l'économie, etc. D'un pays à l'autre, la sociologie déborde de son lit... vers des thèmes et des secteurs comme l'enfance, le tourisme qui sont revendiqués par d'autres disciplines. Même si le cœur en est certainement la théorie et les grands courants, les grands auteurs (Bourdieu) ou les grands ancêtres (Durkheim), la variété des sujets crée des factions et des scissions.

Citons le programme de 2014 : Nous avons importé beaucoup de sociologies importantes – des sociologies occidentales – mais, de manière générale, les sociologues japonais ont surtout bien compris et interprété la sociologie occidentale, alors que ce dont nous avons vraiment besoin c'est d'expliquer la société japonaise en utilisant la sociologie occidentale. Pour cela, nous avons besoin d'associer la sociologie occidentale à la sociologie japonaise.

L'institutionnalisation et la reconnaissance de la sociologie dans certains pays est certainement une des conséquences des grands congrès de l'AIS (Inde en 1986 et Durban en 2006...) et maintenant des forums (Espagne, Argentine). Dans l'annonce du congrès au Japon en 2014, il est donné comme raison de ce choix : *Parce que tenir un congrès mondial de sociologie est essentiel pour le développement de la sociologie japonaise*. Dans d'autres pays, il ne s'agissait que d'un moment certainement important pour la reconnaissance d'une discipline déjà établie (RFA, Australie, Suède en 2010). L'AIS comme l'AFS a un rôle de maintien de la discipline et d'affirmation d'un projet commun à travers les thèmes des congrès : en 1998, *Savoir social, héritages, défis et perspectives*, en 2002, *Le monde social au XXI<sup>e</sup> siècle, héritages ambivalents et défis croissants*. Mais elle a aussi un rôle d'accélération des carrières individuelles : *publish or perish*, être ou non élu, est essentiel, surtout, lorsque dans un pays, on accorde une grande importance à la carrière internationale dans un cv. Un des écueils de la participation des Français dans l'AIS reste encore certainement la barrière de la langue et la suprématie anglo-saxonne, ainsi que la faiblesse de nos budgets.

## Conclusion

Les associations sociologiques : l'AFS, l'AIS, l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)<sup>9</sup>, l'Association des sociologues enseignants du supérieur (ASES)<sup>10</sup>, l'Association européenne de sociologie (ESA), ont un public composé de sociologues ou de ceux qui s'affilient à cette discipline et s'en sentent proches. Elles font vivre la sociologie. Leur concurrence est peut-être un élément de dynamisme. Leur multiplicité est porteuse d'affaiblissement, mais chacune a son objet et son territoire propre et la solution est la coopération. Leur travail en réseaux est porteur de forces

9. L'AISLF est un groupe des sociologues et d'autres spécialistes en sciences sociales donnant une orientation sociologique à leurs travaux, quelle que soit leur nationalité, à condition qu'ils utilisent le français, pour une part notable, dans leur activité scientifique.

10. L'ASES, Association des sociologues enseignants du supérieur a été créée en 1989 afin d'assurer « la défense et la promotion de la sociologie dans l'enseignement supérieur ». C'est un forum de réflexion sur l'enseignement et la recherche en sociologie et en démographie. Elle suit également les recrutements universitaires et l'évolution des carrières dans ces disciplines.

nouvelles et doit faire face à la difficulté que représentent le changement des paradigmes disciplinaires, les recompositions et les fragmentations thématiques.

Ne doit-on pas développer la sociologie publique pour donner une vigueur nouvelle à la discipline ? La sociologie ne doit-elle pas redevenir l'ange de l'histoire ? Comme l'écrit Michael Burawoy<sup>11</sup> : « Sociologists do *share* a distinctive *project* rooted in the defense and expansion... *despite national traditions and global inequalities, share a common interest, even a mission, to combat the market fundamentalism that has proliferated throughout the world is a project that is now showing signs of rupture* ».

---

11. Innovation à The European Journal of Social Science Research, Vol. 22, No. 2, June 2009, 189-199.  
Public sociology in the age of Obama Michael Burawoy, University of California, Berkeley, CA 94720, United States.